

MUNICIPALITÉ DE TASCHEREAU
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 06 AVRIL 2020
CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE (COVID-19)

À une séance régulière du Conseil, tenue par conférence téléphonique à 19 h 30, sont présents:

Séance régulière du
06 avril 2020

M. Lucien Côté, maire,
M. Yvan Fortier M. Pascal Houle
M. Henri Lampron M. Julien Chalifoux
M. Réjean Lord. M. Michaël Otis

Est aussi présente: Mme Chantal Martel directrice générale et Mme Fanny Veilleux, directrice générale adjoint.

Ouverture

Sous la présidence du maire, M. Lucien Côté et formant quorum, à 19H30, M. Lucien Côté, maire, déclare l'ouverture de la séance, il souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture,
- 2- Acceptation de l'ordre du jour,
- 3- Acceptation et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 02 mars 2020
- 4- Correspondance,
- 5- Comptes à payer,
- 6- Situation financière,
- 7- Période de questions,
- 8- Rapport du maire,
- 9- Rapport lots intra municipaux,
- 10- Autres rapports,
- 11- Emploi étudiant été 2020 animation
- 12- Tonte de pelouse
- 13- PRAU 3800 M³
- 14- Avis de motion Circulation véhicule lourd
- 15- Projet règlement d'emprunt camion à neige
- 16- Moteur zamboni
- 17- Taxes municipales/COVID-19
- 18- Abat-poussières
- 19- CV Journalier
- 20- Soumission plombier
- 21- Ventes pour taxes
- 22- Conteneur à déchets
- 23- Formation signaleurs routier
- 24- Période de question
- 25- Fermeture

Rés. #5306-04-20
Ordre du jour :

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu.
Adoptée.

Rés. #5307-04-20
Procès-verbal :

Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 2 mars 2020.
Adoptée.

Correspondances :

- 1-CAPACS : Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel
d'Abitibi-Ouest : demande de don
2-Association pulmonaire : Mobilisation pour une réduction de l'herbe à poux
3-MTQ : Surveillant circulant à pied devant une souffleuse à neige frontale.
4-Caisse Desjardins Abitibi-Ouest : Accusé réception d'une résolution
5-Relais pour la vie : Demande de don

Rés. #5308-04-20 Comptes à payer :	Il est proposé par M. Yvan Fortier résolu unanimement d'accepter les comptes à payer pour le mois de février 2020, au montant de 70734.89\$ (ch# C2000124 à ch# C2000151), au montant de 43 286.10\$ (ch# M2000046 à M2000069), ainsi que la liste de paie au montant de 26 261.69\$ (ch.# D2000089 à D2000138) et pour les lots intra au montant de 15 223.09\$ (ch#M2000004) et que la municipalité a les crédits disponibles pour ces dépenses. Adoptée.
Rés. #5309-04-20 Situation financière :	Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'accepter la situation financière de mars 2020. Adoptée.
Période de questions :	Aucune question
Rapport du Maire:	Ancien camion à vidange : une offre de 8 000\$ nous a été faite, le conseil préfère attendre vers début mai. MRC : Projets structurant : tous les projets sont acceptés, dont celui de la Municipalité au montant de 20 000\$ Bail de la Route verte pour 5 ans Vente pour taxes versus COVID-19 Schéma de couverture de risques
Rapports lots intra municipaux.	Il y a eu environ 10 voyages de bûchés sur nos lots épars. (chemin de la Baie-Rosanette)
Autres rapports	- Tire d'érable à l'école remis à l'an prochain - Biblio : rencontre mi-mai remis à une date ultérieure
Rés. #5310-04-20 Emploi étudiant animation 2020	Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de procéder à l'embauche d'une étudiante pour l'animation estivale au centre récréatif de Taschereau selon la situation du COVID-19. Adoptée
Rés. #5311-04-20 Tonte de pelouse	Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement de procéder à l'embauche d'un étudiant pour effectuer la tonte de pelouse durant la saison estivale selon la situation du COVID-19. Adoptée
Rés. #5312-04-20 PRAU 3 800M ³	Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de faire une demande au Ministère de la Forêt leur demandant de transférer notre PRAU dans notre entente de délégation. Adoptée
Rés. #5313-04-20 Avis de motion Circulation véhicule lourd	Avis de motion est donné par M. Yvan Fortier qu'à une séance subséquente, le projet règlement numéro 04-20 modifiant le règlement #103 pour inclure le Chemin du Lac Chavigny et le Chemin de la Traverse. Adoptée
Rés. #5314-04-20 Projet règlement d'emprunt camion à neige	Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'accepter le projet de règlement présenté pour un emprunt dans l'acquisition d'un camion avec équipement de déneigement. Règlement numéro 02-20 décrétant une dépense de 000 000\$ et un emprunt de 400 000\$ pour l'achat d'un camion 10 roues avec équipement à neige. ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 02 février 2020. ATTENDU que le projet de règlement a été présenté lors de la séance du conseil tenue le 6 avril 2020. Le conseil décrète ce qui suit : ARTICLE 1. Le conseil est autorisé à faire l'achat d'un camion 10 roues et l'équipement à neige conforme pour l'ouverture des chemins de la municipalité.

ARTICLE 2 Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 400 000\$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 400 000\$ sur une période de 10 ans.

ARTICLE 4 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5 Le présent règlement numéro 02-20 adopté le 06 avril 2020 peut être réduit à la baisse sur résolution du conseil si le prix du camion est plus bas et qu'aucune autre dépense nécessite le surplus.

ARTICLE 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté.

Annexe « A » : Bordereau des quantités et des prix - Estimation

Annexe « B » : Règlement d'emprunt numéro 2 – Estimation du coût total du projet

Adoptée

Rés. #5315-04-20
Moteur zamboni

Il est proposé par M. Pascal Houle et résolu unanimement de faire l'acquisition d'un moteur rebâti pour la zamboni au montant de 3 411.00\$ plus les taxes applicables de la compagnie Robert Boileau Inc.
Adoptée

Rés. #5316-04-20
Taxes
municipales/COVID-19

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement que le taux d'intérêt des versements de taxes dû le 31 mars 2020 soit de 0% jusqu'en juillet 2020 dû à la pandémie du COVID-19.
Adoptée

Rés. #5317-04-20
Abat-Poussière

Il est proposé par M. Michael Otis et résolu unanimement de procéder à l'achat d'abat-poussière pour l'année 2020 au montant de 9 217.33\$ plus les taxes applicables tel qu'inscrit sur la soumission de Marcel Baril.
Adoptée

Rés. #5318-04-20
Embauche journalier

Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu à la majorité de procéder à l'embauche de M. Luc Bossé à titre de journalier saisonnier. Si M. Bossé venait à se désister, le second choix est M. Marc Cameron.
MM. Julien Chalifoux, Yvan Fortier et Réjean Lord ont mis leurs dissidences.
Adoptée

Rés. #5319-04-20
Soumission plombier

Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement d'accepter la soumission de Lord et Gagnon (plombier) au montant de 2 560,00\$ plus les taxes applicables pour le remplacement de la tuyauterie à notre station de traitement des eaux.
Adoptée

Rés. #5320-04-20
Ventes pour taxes

Il est proposé par M. Pascal Houle et résolu unanimement de continuer le processus de ventes pour taxes impayées.

Adoptée

Rés. #5321-04-20

Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'installer un

Conteneur	conteneur à rebuts au garage municipal de Taschereau à partir de début mai et pour le secteur Laferté pour quelques jours vers la fin juin et en septembre 2020. Adoptée
Rés. #5322-04-20 Formation Signaleurs routiers	Il est proposé par M. Yvan Fortier et résolu unanimement que nos employés municipaux, incluant M. Donald Prévost et Mme Geneviève Gilbert, suivent la formation de signaleur routier. Adoptée
Période de question	Aucune question
Rés. #5323-04-20 Fermeture	Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Il est proposé par M. Réjean Lord et résolu unanimement à 21H11 de procéder à la fermeture de la séance du conseil. Adoptée.

Lucien Côté,
Maire.

Chantal Martel
Directrice générale, Secrétaire-trésorière.